Association des camps du Québec

Pour diffusion immédiate

Communiqué de presse

Pour la sécurité et l'intégrité de nos enfants

L'ACQ lance « le Grand recensement des camps 2025 »

Montréal, 6 février 2025 – l'Association des camps du Québec (ACQ) demande à la population de participer au **Grand recensement des camps 2025** qui a pour objectif de dresser une liste de tous les camps qui existent au Québec et éventuellement, établir des exigences minimales afin d'assurer la sécurité des enfants et les jeunes employé·es qui y travaillent.

Mandatée par la Direction du sport, du loisir, de l'activité physique et du plein air du ministère de l'Éducation du Québec (MEQ), l'ACQ a pour mandat de recenser l'ensemble des camps de jour et de vacances en activités au Québec d'ici le 31 mars 2025, une étape clé vers la mise en place d'un filet de sécurité pour tous les jeunes qui fréquentent des camps sur l'ensemble du territoire.

Une première étape essentielle

Si les quelques 950 sites de camps certifiés par l'ACQ se conforment à plus de 50 normes relatives à la sécurité, à l'encadrement, à la programmation, à l'environnement et l'alimentation, il est important de rappeler qu'à l'heure actuelle, il est toujours possible d'opérer un camp de jour ou de vacances à l'extérieur de tout cadre législatif ou réglementaire.

Cela signifie que tout individu peut décider d'ouvrir et d'exploiter un camp sans être soumis à aucune norme concernant l'encadrement, la sécurité des installations ou les qualifications du personnel.

De ce fait, il est impossible d'obtenir un portrait juste de la qualité des services offerts dans les camps au Québec puisque l'offre globale est inconnue du gouvernement. Ce recensement est donc la première étape de la création d'une liste de camps. À terme, seuls les camps qui respecteront des exigences minimales pourront faire partie de cette liste.

Comment y participer ?

Afin de contribuer à la mise en place d'un cadre sécuritaire et de qualité des activités dans les camps du Québec, la population est invitée à remplir le formulaire de déclaration d'un

camp disponible sur le site Web de l'ACQ. Voici un bref résumé des étapes à suivre :

1. Rendez-vous sur la page du « Grand recensement des camps 2025 » ;
2. Cliquez sur le Formulaire de déclaration d'un camp ;
3. Identifiez les camps :
    a. Que vos enfants ont fréquenté ou fréquenteront en 2025 ;
    b. Qui font de la publicité dans votre région ;
    c. Qui accueillent des participants ou des participantes (peu importe leur âge) en dehors des périodes scolaires (donc les fins de semaine, durant les semaines de relâche et l'été) pour faire des activités.

Citations

« En tant que société, il est important d'assurer la sécurité des enfants qui fréquentent les camps de jour et de vacances. Lorsqu'un parent confie son enfant à un camp, il s'attend légitimement à ce que des critères rigoureux et des mesures de sécurité soient respectés. Pour cela, nous avons besoin dans un premier temps du soutien de la population pout participer en grand nombre au Grand recensement des camps 2025! »

- **Éric Beauchemin, directeur général de l'Association des camps du Québec**

« En mettant en place cette opération de recensement, nous souhaitons fournir aux parents et à leurs enfants une liste de camps qui répondent aux standards de qualité et qui assureront la pratique d'activités physiques, de loisir et de plein air en toute sécurité. Fréquenter un camp constitue une expérience des plus enrichissantes et pleine d'apprentissages. C'est pourquoi nous travaillons avec l'ACQ afin d'assurer la sécurité des jeunes pour qu'ils puissent vivre des moments uniques et privilégiés qui leur laisseront de précieux souvenirs pour la vie! »

- Isabelle Charest, ministre responsable du Sport, du Loisir et du Plein air

« En tant qu'interlocuteur officiel pour les camps, je considère ce processus de recensement comme une étape essentielle pour rassurer les parents concernant la sécurité et le bien-être de leurs enfants qui les fréquentent. La sécurité des jeunes est primordiale et non négociable et nous devons tout mettre en œuvre pour l'assurer. Je tiens à saluer le travail exceptionnel de l'ACQ qui permet de garantir des standards de qualité élevés dans les camps! »

- **Yannick Gagnon, député de Jonquière et adjoint gouvernemental de la ministre responsable du Sport, du Loisir et du Plein air**

À propos de l'ACQ

Fondée en 1961 à l'initiative de directeurs de camps de vacances, l'ACQ est reconnue et soutenue financièrement par le Gouvernement du Québec, en tant qu'Organisme national de loisir (ONL) et à titre de cheffe de file dans le développement et la régie du secteur des camps au Québec. L'ACQ a pour mission de promouvoir, représenter et soutenir la qualité et la valeur de l'expérience Camp et son apport au développement et à la santé des individus, des familles

et de la jeunesse au Québec. Comptant près de 500 membres, l'ACQ regroupe des camps de toutes les déclinaisons (OBNL, privés, municipaux, de vacances, de jour, familiaux, pour clientèles à besoins particuliers, etc.) et qui répondent à des normes et des balises strictes sur la sécurité, les ratios d'encadrement, la formation du personnel d'animation ainsi que la qualité des activités, de l'animation et des installations.

Pour tout renseignement

Jessica Rousseau
TACT
438-396-8288
jrousseau@tactconseil.ca

Source

Association des camps du Québec (ACQ)